

Dossier du participant :

**Par la promotion 2009/2010 du master Intelligence Economique et
Compétitivité Territoriale**

Sous la direction de Monsieur Bruté de Rémur.

Rencontres franco-chinoises de l'intelligence économique

28 mai 2010

<u>1. LA CULTURE D'ENTREPRISE CHINOISE ET LA CULTURE TRADITIONNELLE CHINOISE</u>	5
1.1. CARACTERISTIQUES REGIONALES.	5
1.2. LES VALEURS STABLES.	5
1.3. CRÉER UN MODÈLE DE RÉFÉRENCE.	5
1.4. COUTUMES ET RITUELS.	6
<u>2. L'HISTOIRE POLITIQUE CHINOISE ET SON INCIDENCE SUR LE COMMERCE ET L'ECONOMIE CHINOISE :</u>	7
2.1. PREMIERE FORME DE POUVOIR CENTRAL ET DEVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR.	7
2.2. LA DYNASTIE MANCHOU ET LE REPLI POLITIQUE ET ECONOMIQUE DE LA CHINE.	7
2.3. L'INCIDENCE DES CONFLITS EXTERNES SUR L'ECONOMIE CHINOISE.	8
2.4. LA RECONCILIATION AVEC LA MODERNITE : LA POLITIQUE DE TCHANG KAÏ TCHECK.	8
2.5. LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, INCIDENCE DE LA POLITIQUE COMMUNISTE SUR L'ECONOMIE CHINOISE.	8
2.6. LA MORT DE MAO.	8
2.7. LA CHINE CONTEMPORAINE.	9
<u>3. CHRONOLOGIE.</u>	10
<u>4. INTELLIGENCE ECONOMIQUE : DEFINITION, ENJEUX, ROLE DANS LES POLES ET PARCS TECHNOLOGIQUES.</u>	11
<u>5. CONTEXTES ECONOMIQUES DE LA CREATION DES POLES DE COMPETITIVITE ET PARCS TECHNOLOGIQUES.</u>	13
5.1. LE CONTEXTE CHINOIS DE CREATION DES PARCS TECHNOLOGIQUES.	13
5.2. LE CONTEXTE FRANÇAIS DE CREATION DES POLES DE COMPETITIVITE.	14
<u>6. PARCS TECHNOLOGIQUES EN CHINE : ETAT DES LIEUX</u>	15
6.1. LES CLUSTERS DANS LA POLITIQUE CHINOISE.	15
6.2. MODES DE GOUVERNANCE ET FINANCEMENT.	16
6.3. L'IMPACT DES PARCS TECHNOLOGIQUES SUR L'ECONOMIE CHINOISE.	17
<u>7. GEOPOLITIQUE CHINOISE</u>	18

Introduction

Au moment où la ville de Shanghai accueille l'exposition universelle, le colloque d'Aix en Provence vient nourrir la réflexion afin de pouvoir poser les bonnes questions sur un sujet qui ne cesse de faire couler des flots d'encre : la Chine.

Depuis le livre d'Alain Peyrefitte, on peut dire qu'effectivement la Chine s'est éveillée voici plus de 15 ans maintenant.

Sans doute cet éveil suscite il plus d'inquiétude et d'angoisse que d'espoirs. Le confort feutré dans lequel ronronnaient nos sociétés occidentales est soumis aujourd'hui à des chocs qui assurent une salutaire remise en question et doit nous permettre de faire tomber les écailles de nos yeux :

« Quand l'Europe s'éveillera » !

L'émergence de la diversité sous l'effet des lois physiques et chimiques qui régissent l'univers, et de la complexité dans le mouvement de globalisation qui caractérise l'évolution des sciences sociales aujourd'hui, doit être pour nous un repère essentiel.

Nous héritons de Sun Tzu les règles de base de l'Intelligence Economique : la victoire est assurée au mieux informé. Ces rencontres n'ont pas d'autre ambition que d'assurer une progression en commun sur ce sujet.

Munis des bonnes questions nous serons mieux à même de jouer la bataille de la compétitivité entre nous comme vis-à-vis des partenaires communs.

Ne soyons pas naïfs, et la redoutable puissance chinoise peut être dangereuse pour les économies occidentales. Ne baissons pas les bras non plus car il s'agit là sans doute d'une multiplication sans précédent des opportunités.

Nous courrons (les uns et les autres, chinois et français) le double risque du protectionnisme d'un côté, tentés d'utiliser des moyens efficaces à court terme et pénalisant à long terme (exemple à débattre de la politique monétaire chinoise ; ou du freinage sélectif des importations par l'Europe), et de la candeur qui amène tant d'entreprises à la déconvenue quand elles ont fait le pari de l'implantation en Chine.

Les préalables de notre coopération future reposent sur une bonne connaissance des conditions dans lesquelles elle peut réussir dans un échange « gagnant/gagnant ». La peur est souvent mauvaise conseillère et une connaissance approfondie des réalités chinoises, si difficiles d'accès pour l'esprit occidental, nous conduira au réalisme. La réalité d'une Chine au développement dangereusement dual, générant des tensions internes parfois insupportables, qui cache, derrière une réussite spectaculaire à court terme, des fragilités dans le moyen/long terme. Ce constat, bien fait par les chinois eux-mêmes, est illustré remarquablement par la part de 8% des 450 milliards de dollars du plan de relance, consacrée aux énergies renouvelables. Plus difficiles sans doute à imaginer et à mettre en œuvre des solutions aux tensions Est/ouest, ou aux crises sociales couvant sous une croissance fortement inégalitaire.

Les questions éthiques et politiques ne sont pas à négliger car une société divisée contre elle-même court à sa perte comme nous le montre l'histoire : toute forme de violence est un frein au développement économique et social à terme. Les perspectives à Long Terme des partenaires en présence sont parsemées des mêmes points d'interrogation avec plus ou moins de décalage dans le temps (songeons par exemple aux questions démographiques avec les aspects innombrables qui leur sont liés de manière largement systémique). Des réponses communes profiteront sans doute à tous tant il est vrai que la réflexion prospective est un élément essentiel de l'IE.

La concurrence Franco-chinoise apparaît également sur nos espaces d'influence communs comme l'Afrique où les choses ne sont pas vraiment simples malgré ce qu'on peut en dire, et ça n'est pas le symbole de la construction du parlement de la Communauté des Etats d'Afrique centrale par des entreprises chinoises qui constitue une réponse à la question.

Comme toujours, la guerre, qu'elle soit économique ou militaire, est la pire des réponses. Mais la coopération pacifique n'a de chances de se développer que dans la lucidité.

Le thème des parcs technologiques est intéressant à de nombreux points de vue. C'est d'abord évident que la compétition se jouera d'abord sur le terrain de l'innovation. C'est aussi clair que le rôle des pouvoirs publics est essentiel dans une harmonie à trouver avec l'initiative privée. La Chine et la France peuvent comparer utilement leurs modèles. Un autre aspect est celui de l'effacement relatif des frontières à ce point de vue : notions de clusters, pourquoi pas internationaux ... notions de filière... forcément transfrontalières.

La préparation de ces rencontres fut l'occasion pour les étudiants de se pencher sur quelques aspects méritant réflexion préalable.

1. La culture d'entreprise chinoise et la culture traditionnelle chinoise

La culture d'entreprise est un mode de gestion qui est né au début des années 80. Elle est le fruit d'une comparaison de l'expérience de gestion du Japon et des États-Unis, elle a provoqué une révolution dans la gestion de l'entreprise partout dans le monde, cette théorie a eu un profond impact dans la pratique de la gestion des affaires d'aujourd'hui.

En Chine, les entreprises et la communauté universitaire ont manifesté également un intérêt marqué pour la culture d'entreprise. Autour de l'année 1984, la conception de la culture d'entreprise a été introduite en Chine. A ce moment là, les entreprises chinoises entrent dans une nouvelle période de réforme socialiste, d'ouverture et de modernisation. Les entreprises chinoises se sont rapidement inspirées et ont été encouragées par cette nouvelle conception. Puis, la conception de la culture d'entreprise a continué à se développer en Chine.

En principe, la culture traditionnelle chinoise et la culture d'entreprise chinoise présentent les similitudes suivantes:

1.1. Caractéristiques régionales.

La culture traditionnelle chinoise est issue de Chinois vivant dans les différents groupes géographiques. L'environnement de chaque entreprise influence la culture d'entreprise qui y est développée.

Par conséquent, la culture d'entreprise est le produit d'une accumulation de tout ce qui forme et compose chaque entreprise, elle est unique.

1.2. Les valeurs stables.

« Négliger les intérêts, mais attacher de l'importance à la fidélité, négliger l'individu mais apprécier la collectivité » telles sont les valeurs de la culture traditionnelle chinoise. Grâce à ces valeurs, la Chine a eu pu faire face à de nombreuses difficultés qui se sont présentées à elle. De ce fait, si les entreprises veulent avoir une pérennité elles doivent avoir leur propre noyau de valeurs. Toutefois, la valeur choisie dans l'entreprise ne peut aller à l'encontre de la culture chinoise, du droit et de la morale sociale.

1.3. Créer un modèle de référence.

L'histoire chinoise a érigé de nombreux personnages historiques en modèle tels que YUE FEI, SONG, Tianxiang, les généraux patriotes de la dynastie Song. Ces modèles encouragent les individus à lutter pour la réalisation de leurs projets. Les entreprises ont également besoin de modèle à suivre.

Cela leur permet de fixer des objectifs ambitieux et connaître à travers l'histoire de leurs entreprises modèles les avantages et les inconvénients de chaque décision concernant l'entreprise et son organisation.

1.4. Coutumes et rituels.

Les coutumes et les rituels font partie intégrante de la culture traditionnelle. Mais dans une société moderne ces valeurs sont souvent oubliées. Pour lutter contre ce recul le Dragon Boat Festival est organisé chaque année afin de commémorer QU YUAN (grand penseur de CHU) et de rassembler la nation autour de la culture traditionnelle. Tous les autres festivals jouent un rôle identique (Nouvel An chinois, Mid-Autumn Festival).

Dans les entreprises, les coutumes et les rituels sont tout aussi utiles et permettent d'organiser des activités, mettre au point des procédures et développer des moyens pour communiquer. Ils apportent de la cohésion et permettent de faciliter la circulation des informations dans l'organisation interne.

L'entreprise est composée par des personnes qui se rassemblent au sein de divers groupes de taille différente. Chaque groupe possède sa propre culture. La culture d'entreprise et la culture traditionnelle chinoise sont interdépendantes, elles se complètent et se renforcent mutuellement. La culture traditionnelle chinoise structure et influence la culture d'entreprise tout comme la culture traditionnelle chinoise intègre la culture d'entreprise comme une de ses composantes.

2. L'histoire politique chinoise et son incidence sur le commerce et l'économie chinoise :

La Chine fut l'une des premières régions du globe à être habitée par l'homme (-400000 av JC) elle a connu de nombreuses formes d'organisations étatiques et de nombreuses perturbations internes et externes qui n'ont pas été sans conséquences sur sa politique économique, le développement de son secteur industrielle et son commerce extérieur.

2.1. Première forme de pouvoir central et développement du commerce extérieur.

La première dynastie est apparue dès le 21^{ème} siècle av JC, mais elle fit place dès le 7^{ème} siècle av JC aux Royaumes combattants c'est-à-dire au morcellement du pays en plusieurs royaumes féodaux qui luttèrent pour l'hégémonie. Après cette période de troubles intérieurs, l'empereur Che Houang ti réunifia les royaumes et ses successeurs s'efforcèrent de légitimer l'institution centrale mise en place. Durant cette période, la Chine met en place une politique de conquête des territoires qui se traduit par le développement de son commerce extérieur (Inde , Empire Romain) , notamment au travers de la route de la Soie.

Au 10^{ème} siècle, sous la dynastie des Song, le pays connut une période de paix et le commerce extérieur s'intensifia, notamment grâce à l'émergence de produits innovants tels que la poudre à canon, l'imprimerie et le billet de banque...

La Chine connaît alors un rayonnement commercial et économique.

2.2. La dynastie Manchou et le repli politique et économique de la Chine.

Durant la dynastie Manchou, la Chine se replie sur elle-même face au prosélytisme dont font preuve les occidentaux missionnés en Chine. Ce repli touche le commerce extérieur qui connaît de fortes restrictions (le commerce extérieur n'est toléré qu'à Canton et sous surveillance des chinois) mais aussi le domaine des sciences et techniques par rejet des enseignements étrangers. Ce repli commercial s'accroît avec la guerre économique pour les marchés de l'opium qui l'oppose aux occidentaux. En effet, ces derniers pénètrent le pays, annexent des territoires et obtiennent des privilèges du pouvoir Manchou en échange de leur soutien contre les soulèvements internes. **La Chine perd peu à peu son indépendance économique.**

2.3. L'incidence des conflits externes sur l'économie chinoise.

Les guerres successives qui opposent la Chine au Japon se soldent par une perte considérable de territoires pour la Chine. En 1911, lors de l'avènement de la première République chinoise la Chine n'est plus qu'une colonie économique de l'occident et du Japon (en 1928, les capitaux étrangers dans l'industrie chinoise sont présents à 70% dans le secteur de la houille, 90% dans le secteur de la métallurgie et 80% dans le secteur textile).

2.4. La réconciliation avec la modernité : la politique de Tchang Kai Tcheck.

L'avènement de Tchang Kai Tcheck marque la volonté de l'Etat de se réconcilier avec la modernité. Ce dernier lance une campagne visant à développer les réseaux de communication et l'enseignement supérieur (écoles spécialisées dans l'industrie, l'agriculture ou encore le commerce). Le poids politique de la Chine se fait de plus en plus important sur la scène internationale comme l'illustre son adhésion à la SDN. Toutefois, la Chine demeure fragile notamment du fait des guerres civiles avec les partisans du communisme et du nouveau conflit.

2.5. La République populaire de Chine, incidence de la politique communiste sur l'économie chinoise.

Lors de l'avènement de la République populaire en 1949 le secteur économique est mis sous tutelle de l'Etat, celui-ci entreprend alors une reconstruction économique et une réforme agraire reposant sur le modèle collectiviste. Ainsi dès 1957 on ne compte plus que 0,01% d'entreprise privée sur le territoire. L'Etat interfère dans l'économie par le biais de plan quinquennal qui donne la priorité à l'industrie lourde. Peu à peu un communisme d'austérité fait disparaître la notion de rentabilité du travail.

Jusqu'en 1976 l'économie chinoise connaît un essor important grâce aux divers travaux hydrauliques qui permettent de développer la production agricole. La Chine compte alors parmi les 10 premières puissances mondiales grâce à ses aciéries, son extraction pétrolifère et ses recherches dans le nucléaire. Le rayonnement politique de la Chine est illustré par son admission au sein de L'ONU et son vote au conseil de sécurité et ce malgré les problèmes d'images véhiculés par sa politique de conquêtes des territoires (Tibet et ses périphéries).

2.6. La mort de Mao.

En 1976 le successeur de Mao lance une politique de modernisation de la Chine qui touche l'industrie, l'agriculture, la défense nationale et les sciences et techniques. Le gouvernement mène alors une politique d'ouverture qui conduit la Chine à coopérer avec les pays Occidentaux dans le domaine des sciences et techniques, à accepter des capitaux étrangers et à importer des techniques étrangères. Pour soutenir cette nouvelle économie la Chine crée alors trois types de structures : les sociétés mixtes, les zones franches et les centres d'exportations.

En 1979, le gouvernement décide de prendre des mesures permettant de relancer l'économie interne, les entreprises privées peuvent de nouveau conserver une partie de leurs bénéfices, dans les industries encore nationalisées la rentabilité est réhabilitée.

2.7. La Chine contemporaine.

L'économie industrielle Chinoise a souffert de la collectivisation dès les années 1950. Depuis 1992 l'Etat chinois a réorienté sa politique économique vers une privatisation des entreprises chinoises. Depuis les années 1980 la politique économique chinoise est clairement tournée vers l'innovation. En effet, ce terme est apparu dès 1978 dans les politiques comme une source de valeur ajoutée, de ce fait elle est devenue un axe politique incontournable. Pour atteindre cet objectif de nombreuses mesures libératrices ont été prises ainsi les universités ont la possibilité de créer leurs propres sociétés depuis 1984. Dès 1995 l'Etat a modifié sa réglementation afin de favoriser l'investissement dans la recherche et le développement.

La course à l'innovation est désormais un objectif phare depuis 2006 et pour l'atteindre l'Etat a décidé d'accroître sa politique sur les infrastructures et notamment les parcs technologiques (54 parcs depuis 1984 au travers des programmes nationaux tels que TORCH et SPARK) et la recherche et le développement sont devenus de postes budgétaires prioritaires et ce afin de faire de **la Chine le laboratoire du monde.**

3. Chronologie.

21^{ème} siècle av JC : 1^{ère} dynastie connue

7^{ème} siècle av JC : Période des Royaumes féodaux

3^{ème} siècle av JC : Dynastie des HAN, réunification du pays et première forme d'institution administratives

220 ap JC : Morcellement du Royaume

10^{ème} au 13^{ème} siècle : Dynastie des SONG

1644 à 1900 : Dynastie Manchoue, guerre de l'opium

1894 : Guerre avec le Japon

1911 : Proclamation de la première république chinoise, président SUN YAT SEN

1927 : une guerre civile éclate opposant le parti communiste au parti nationaliste Kiuomintang

1928 : Arrivée au pouvoir de TCHANG KAI TCHEK

7 juillet 1937-1945 : Incident du Mont Marco Polo, début de la guerre contre le Japon

1^{er} octobre 1949 : MAO ZEDONG proclame la République populaire de Chine

1953-1957 : premier plan quinquennal

Avril 1959 : Election de LIU SHAOQI et mise en place de réformes économiques

1964 : Accession de la Chine à un siège à l'ONU

1966-1969 : Mao lance la Révolution culturelle afin de reconquérir le pouvoir

1971 : Accession à un siège permanent au sein du conseil de sécurité onusien.

1976 : Mort de MAO ZEDONG

1976/ Arrivée au pouvoir de HENG HSIO PING

1978 : Début de la politique d'ouverture de la Chine, première vague de réformes économiques visant la coopération économique et l'avancée technologique.

1979 : Invasion du Viet Nam

1979-1985 : politique économique de décollectivisation des terres, privatisation des industries

1979 : accords de coopération scientifique entre la Chine et les Etats-Unis

1997 : Rétrocession de Hong Kong à la Chine pour 99 ans

4. INTELLIGENCE ECONOMIQUE : définition, enjeux, rôle dans les pôles et parcs technologiques.

L'intelligence économique est une discipline encore méconnue en France, bien que le concept en lui-même soit très ancien. En effet, le rapport de Monsieur Carayon qui a porté au niveau national les préoccupations inhérentes à la compétitivité des entreprises, au soutien à l'innovation, à la protection, au transfert et au développement du savoir technologique, date seulement de 2003. Cependant, l'Histoire abonde d'exemples de pratiques d'intelligence économique. Pour n'en citer qu'un, en Chine, Zhang He parcourt le monde 87 ans avant Christophe Colomb afin d'affirmer et promouvoir la puissance de l'Empire chinois.

Mais qu'est-ce au juste que l'intelligence économique ? Il n'existe pas véritablement de consensus quant à sa définition et il est vrai que cerner cette discipline s'avère difficile, tant elle recouvre d'éléments. De manière simple et dans son acception la plus générale, on tend à considérer qu'elle intègre 3 types d'activités. Il s'agit tout d'abord de la recherche et de l'exploitation d'informations, en vue de l'élaboration et du soutien d'une stratégie pertinente.

Un second volet est celui de la sécurité économique, soit la protection des savoirs faire, des compétences, de la technologie et de l'information. Enfin, un dernier point qui est fréquemment occulté mais non moins important, est celui de la diffusion stratégique de l'information, ou plus précisément, ce que nous pouvons appeler « communication d'influence ».

Les mutations économiques profondes que nous connaissons actuellement rendent nécessaire, voire vital, le recours à l'intelligence économique. En effet, l'accroissement de l'interdépendance des territoires, l'émergence sur la scène internationale de nouveaux concurrents tels que les pays d'Amérique latine, l'Inde, la Chine, la Russie, l'Afrique du Sud etc., l'entrée dans l'ère de la troisième révolution industrielle (qui confère un rôle central à la connaissance et à l'information), ou encore l'apparition de nouvelles technologies de l'information et de la communication ultra-performantes, rendent extrêmement complexes les stratégies de développement des territoires, qu'ils soient nationaux ou régionaux.

On le comprend donc bien, la démarche d'intelligence économique n'est pas seulement réservée aux entreprises. Dans la mesure où elle permet une meilleure compréhension de l'environnement (économique, mais aussi culturel, social ou encore politique) et de ses enjeux, elle constitue un outil d'aide à la décision primordial pour les nations, et plus largement, les territoires.

Ceci nous conduit donc à introduire la notion d'intelligence économique territoriale (IET). L'IET est donc la déclinaison des activités d'intelligence économique, au service, d'un territoire. Plus précisément, elle peut être définie comme **un système innovant, permettant l'accès mutuel et collectif à l'ensemble des acteurs, de toutes les informations et connaissances favorisant le développement, la compétitivité et l'attractivité d'un territoire.**

Les pôles de compétitivité et parcs technologiques ont pour mission de susciter, sélectionner, accompagner et éventuellement labelliser un certain nombre de projets innovants. Institutions de l'intelligence économique, leur matière première est l'information et sont de véritables outils stratégiques de développement du territoire.

Il est aisé alors de percevoir comment l'intelligence économique va venir structurer les activités de ces pôles et parcs, en permettant l'accès aux informations pertinentes dans le cadre du développement de projets innovants, la sécurité économique de ces mêmes projets, et plus globalement, en mutualisant les ressources et savoir de tous les acteurs impliqués dans les processus d'innovation et de développement du territoire.

Il est intéressant de constater que l'intelligence économique dans chaque pays, est déclinée selon les « couleurs locales », se nourrissant d'une culture stratégique spécifique. A ce titre, rappelons la formule de Barnevik (1991) qui reste d'une étonnante actualité « Think global, Act local ».

Concernant nos amis asiatiques, nous pouvons faire remonter la tradition chinoise d'intelligence économique, à «L'art de la guerre ». Qui ne connaît la fameuse maxime ? « *Connais ton adversaire et connais toi toi-même, et tu pourras sans risque livrer cent batailles* ». En fidèle héritière de la pensée de Sun Zu, la Chine s'est dotée d'un remarquable dispositif de veille scientifique et technique. Les chinois suivent dans le détail l'évolution technologique notamment des pays occidentaux, la doctrine d'emploi des forces de ces nations et en font la base de leur réflexion sur l'évolution de leur propre doctrine, tout en la faisant concorder avec leurs avantages comparatifs propres (le capital humain notamment).

Pour affiner votre connaissance de l'intelligence économique :

Audigier M., Coulon G. et Rassat P., *L'intelligence économique : un nouvel outil de gestion*, Maxima, 2003

Besson B. et Possin J-C., *Pour une définition de l'intelligence économique*, RIE, N°1, janvier 2004

Bruté de Rémur D., *Ce que intelligence économique veut dire*, Editions d'organisation, 2006

Carayon B., *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*, La Documentation Française, 2003

Jacobiak F., *L'intelligence économique : la comprendre, l'implanter, l'utiliser*, Editions d'Organisation, 2004

Martre H, Harbulot C., *Intelligence économique et stratégie des entreprises*, La Documentation Française, 1994

L'Intelligence Territoriale, sous la direction de Ludovic FRANCOIS, comité de lecture présidé par Damien Bruté de Rémur, éditions Lavoisier, 2008

5. CONTEXTES ECONOMIQUES DE LA CREATION DES POLES DE COMPETITIVITE ET PARCS TECHNOLOGIQUES.

5.1. Le contexte chinois de création des parcs technologiques.

A partir de la fin des 1970, la Chine met en place des partenariats internationaux d'échanges scientifiques. Le manque d'ouverture causé par la politique intérieure rend ces partenariats fragiles. L'objectif est le développement de l'économie de la science et de la technologie. Cependant l'ouverture de la Chine ne saurait remettre en question l'indépendance de la souveraineté du pays.

L'intégration de la Chine dans ces partenariats se fait selon trois axes:

- Participation à des activités scientifiques internationales.
- Relations bilatérales avec d'autres pays.
- Relations multilatérales avec des groupements de pays.

L'évolution des politiques de recherche en Chine débouchera sur une succession de grandes conférences de stratégie nationale en science et technique pour modifier la vision de l'économie chinoise.

- Économie étatique vers une économie de marché.
- Économie rurale vers une économie urbaine.
- Économie autarcique vers une économie internationale.

Les grandes conférences:

1978: Début des réformes dans le domaine des sciences et technologies, en abolissant le principe de non productivité pour ces domaines.

1984: Etape des laboratoires et technologies clés. Inciter les universités à créer leurs sociétés pour palier la frilosité de l'industrie chinoise pour les nouvelles technologies.

En 1988 le programme "Torch", oriente la Chine vers une dimension économique avec les notions de compétition et de marché. C'est à partir de ce programme et au début de la grande croissance chinoise que seront créés 54 parcs technologiques.

1995: Développement national par les sciences et l'éducation. De nouvelles réglementations incitent les entreprises à s'intéresser à l'innovation comme vecteur de croissance économique. La Chine bascule vers un système d'innovation technologique qui repose sur les entreprises.

Les partenariats et la série de conférences ont abouti à la création des parcs technologiques. Ces modifications de l'économie chinoise avaient trois objectifs principaux:

- Renforcer la visibilité et la capacité d'influence du pays.
- Faire la démonstration de ses domaines d'excellence.
- Bénéficier du progrès scientifique et technique international.

5.2. Le contexte français de création des pôles de compétitivité.

Depuis la fin des années 1990, plusieurs rapports placent l'innovation au cœur des stratégies de développement. La mondialisation a redéfini les équilibres économiques établis depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

La politique des pôles de compétitivité engagée depuis le CIADT (Comité interministériel pour l'Aménagement et le Développement du Territoire) du 13 décembre 2002, a pour objectif d'accroître la compétitivité de l'industrie française.

La France possède un potentiel industriel géographiquement trop concentré, la désindustrialisation devient alors un thème récurrent. En une génération le panorama économique a été modifié, un réel besoin d'une nouvelle politique industrielle apparaît.

Cette nouvelle politique orientée vers l'économie de la connaissance va permettre une meilleure valorisation des atouts territoriaux, effacer un mode d'organisation publique trop cloisonné et enfin d'accroître la coopération entre les acteurs d'un territoire.

Le CIADT du 12 juillet 2005, va officialiser cette nouvelle politique industrielle par le résultat de l'appel à projets lancé en 2004. 67 projets vont recevoir le label pôle de compétitivité dont 6 ont une capacité mondiale.

L'industrie demeure aujourd'hui le moteur de la croissance pour l'économie française. (90% des dépenses de Recherche et Développement, 80% des exportations).

Les intérêts d'une nouvelle politique industrielle matérialisée par les pôles de compétitivité associant territoire, innovation et industrie sont les suivants :

- Source d'innovation.
- Source d'attractivité.
- Frein à la délocalisation.

Le concept de labellisation des pôles de compétitivité va permettre aux PME/PMI d'avoir une meilleure visibilité que ce soit au niveau national, européen ou international. De plus, la mixité des acteurs (industriels, chercheurs, enseignants et institutionnels) favorise largement l'innovation et le développement de nouvelles technologies. Le suivi offert par l'Etat va également autoriser une assise financière supérieure grâce aux subventions et abattements de charges. De telles mesures participent à la relance d'une économie en manque d'originalité.

6. PARCS TECHNOLOGIQUES EN CHINE : ETAT DES LIEUX

Aujourd'hui, sur l'échiquier mondial un pays sort du lot et est considéré comme étant la seconde puissance mondiale ; ce pays c'est la Chine.

En effet, au cours de ces vingt dernières années, la Chine a connu en moyenne une croissance économique de 9,5%, et cette tendance devrait se poursuivre encore pour quelques temps.

Cependant, il serait pertinent de s'interroger sur l'utilité et les caractéristiques des parcs technologiques (ou clusters) qui ne cessent de se multiplier dans ce pays en perpétuelle évolution.

Pour répondre à cette question on pourrait, tout d'abord, apporter une vision globale de la politique chinoise dans le domaine des clusters pour, ensuite, en analyser les différents modes de financement et de gouvernances au sein de cette même politique. Cela nous amènera donc enfin à étudier l'impact des pôles de compétitivité sur l'environnement externe chinois à savoir notamment dans l'industrie, l'emploi et le territoire.

6.1. LES CLUSTERS DANS LA POLITIQUE CHINOISE.

Actuellement, la Chine joue la carte de l'innovation en mettant à la disposition de ses universités et de ses parcs technologiques un procédé de transfert de technologies tout en se basant sur des modèles déjà appliqués en Occident. Cela a permis aux universités chinoises d'être un acteur majeur dans la politique d'innovation du pays.

En terme de chiffre, en 2006, la Chine compte 18 millions d'étudiants, cela inclut les doctorants et les étudiants en Master, soit respectivement 200 000 et 900 000.

En termes de management, les universités chinoises dirigent plus d'une entreprise sur dix. Dans le secteur technologique et scientifique, elles sont responsables d'un brevet sur cinq parmi les brevets délivrés annuellement. Financièrement, elles soutiennent des entreprises en phase de création par le biais d'apport de capital risque. Diverses réformes politiques de recherche en science et technologie ont été menées depuis la fin des années soixante-dix. Cela a apporté de nombreux succès qui ont eu comme résultante le projet d'avoir une économie axée sur l'innovation d'ici 2010.

Il faut aussi noter que les clusters ont largement contribué au développement chinois.

Ces derniers sont à l'origine de la coopération et de l'interaction des sociétés. Cela étant facilité par le placement côte à côte des universités (centres de recherches) et des entreprises. Par le biais du programme 211 soit le programme dédié au développement économique des clusters, on dénombre la création de 54 parcs technologiques.

Au niveau national, le ministère chinois des S&T se charge de tracer les objectifs à réaliser afin de surmonter les défis socio-économiques alors qu'au niveau local dans le cadre de ce programme, les provinces se chargent d'appliquer concrètement ce dernier.

L'objectif de ces parcs est double : d'abord, aider les entreprises domestiques à se développer mais aussi à exporter puis ensuite attirer les Investissements Directs Etrangers. Les entreprises situées dans ces parcs jouissent d'une fiscalité intéressante (allègement d'impôts). En effet, les sociétés high-tech sont exonérées d'impôt sur le bénéfice pendant les trois premières années, puis ensuite elles seront taxées de 7% entre 4 et 6 ans et 15% au delà de 7ans. (À titre de comparaison les taxes sont de 33% habituellement). Ces avantages fiscaux sont également applicables aux industries étrangères implantées sur les parcs. Leurs impositions se trouverait alléger si elles exportent leurs productions. Ajouter à cela, il y a peut y avoir l'obtention d'un crédit à des taux d'intérêts avantageux.

En 2002, le nombre de personnes embauchées dans les parcs technologiques s'élevait aux alentours de 3,5 millions de personnes, autrement dit 25 fois plus qu'en 1991. Quant aux chiffres d'annuel ce dernier atteignait plus de 1500 milliards de RMB, soit annuellement, un accroissement moyen de 60% pour la période 1991/2002. Concernant la valeur ajoutée des produits distribués cette dernière se chiffrait à 328,6 milliards de Yuans.

Le premier bénéficiaire de ce programme fut le parc de Zhongguancun situé à Pékin. La « Beijing Economic and Technology Development Area » développé par Pékin est perçu comme étant le principal centre de fabrication pour les multinationales.

Il ne faut pas oublier de citer également le Central Business District et le parc technologique de Tianzhu qui pourrait capter une part non négligeable des investissements étrangers.

Cependant, dans d'autres régions, multitudes de parcs technologiques ont réussi à se développer hors de ce programme. On peut faire allusion à celui de Shanghai qui est considéré comme étant l'un des plus avancés. Il est suivi de près par la zone de Xi'an, qui a rapporté 9,1 milliards de Yuans en 2001. La construction de cette dernière a duré une dizaine d'années mais au début des années deux milles, 4000 sociétés (dont 488 firmes étrangères) étaient en activité.

6.2. MODES DE GOUVERNANCE ET FINANCEMENT.

Les universités sont sous la coupelle du Ministère de l'Education (MOE) et du Ministère de Science et Technologie (MOST). Ces deux ministères (et avec la participation d'autres ministères techniques) gèrent le dispositif académique.

Mais les deux acteurs majeurs dans l'innovation sont bien entendu l'Académie des Sciences (CAS) et la Fondation des Sciences Naturelles (NSFC).

Le MOE apporte un soutien aussi bien administratif que financier dans le développement d'une centaine d'université (autrement dit, les laboratoires et les activités de recherche), et cela toujours dans le cadre du programme 211. Alors que la NSFC soutient uniquement la recherche fondamentale.

La stratégie chinoise dans le secteur de la Science et de la Technologie a fixé les objectifs suivants¹ :

¹ Mentionné dans le rapport du Conseil d'Etat 2006

« La création d'une économie basée sur l'innovation par la stimulation des capacités nationales. L'augmentation des capacités d'innovation des entreprises chinoises afin de développer un système d'innovation technologique centré sur les entreprises. La réalisation des percées scientifiques majeures dans des secteurs clefs du développement technologique et de la recherche fondamentale ».

« Cette stratégie a été accompagnée par les mesures suivantes comme la hausse du financement public R&D, mesures incitatives fiscales pour les sciences et technologies et la promotion de l'innovation : protection de la propriété privée, participation à la mise en place de standards internationaux, construction d'infrastructures R&D (laboratoires clefs, parcs scientifiques, incubateurs). Augmentation des ressources humaines en S&T, aide au retour des grands chercheurs chinois, réforme du système d'enseignement supérieur »²

Grace à la politique menée par la Chine dans l'établissement des clusters, l'économie a subi d'importantes mutations d'année en année. Ainsi ces sites sont devenus un atout considérable pour le secteur des hautes technologies et plus généralement pour son économie. Aujourd'hui le parc technologique de Zhongguancun de Beijing est connu sous le nom de la « Silicon Valley » chinoise.

Forte de sa renommée, de nombreuses entreprises chinoises tournées vers la haute technologie s'y sont implantées comme par exemple les entreprises Lenovo, Founder et Unis spécialisées dans l'information électronique mais aussi Huawei, Datang spécialisées dans la communication.

6.3. L'IMPACT DES PARCS TECHNOLOGIQUES SUR L'ECONOMIE CHINOISE.

Les « Pôles de compétitivité » ont pour objectif de promouvoir les activités industrielles, de générer des emplois et assurer le développement de la collectivité territoriale.

Sur le plan économique la Chine inscrit une croissance satisfaisante (supérieur à 9%). Cela est dû au progrès technique et à la politique qui en découle pour surmonter les défis économiques. Il s'avère en plus que les entreprises chinoises sont plus performantes internationalement en terme de qualité et de quantité.

Les pôles de compétitivités chinois ont joué un rôle important dans l'architecture de l'économie la preuve que la Chine est le premier exportateur des produits manufacturés dans le monde car de nos jours les produits chinois sont capables à résister devant la concurrence étrangère.

Au niveau de l'emploi, les pôles de compétitivité ont permis la création d'entreprises sur tout le territoire cela a favorisé la baisse du chômage au niveau national.

En effet d'après : « l'agence Chine Nouvelle d'emploi quelque 9,4 millions d'emplois urbains a été créés en Chine au cours des dix premiers mois de l'année, dépassant le but de neuf millions pour

² Source : OCDE reviews on Innovation Policy _ China 2007

2009. Avec 8,86 millions de citoyens sans emploi, le taux de chômage urbain était de 4,2%, contre 4,0% fin 2007³ ».

Enfin de développement territoriale en chine est au centre d'intérêt du gouvernement chinois est se traduit par un ensemble des projets et des mesures destinent aux collectivités territoriale pour résultat d'améliorer le niveau de vie des personnes, créer les égalités sociales entre les régions de nord et les régions du sud car le développement d'un pays il commence par le développement régionales. La diversification et la répartition des parcs technologiques chinois ont permis de créer un climat favorable pour le développement territorial

7. GEOPOLITIQUE CHINOISE

³ Aujourd'hui la chine, agence chine nouvelle d'emploi

La récente crise financière a conduit à une baisse de la demande américaine pour les produits chinois. Il en résulte pour la Chine, un surplus de production qu'il lui va donc falloir résorber. Ce problème est d'autant plus grave, que la majeure partie des produits exportés sont à destination des Etats-Unis, et que la consommation intérieure de la Chine est structurellement faible.

La Chine doit donc s'attacher à trouver des solutions d'une part pour augmenter sa consommation intérieure et d'autre part, trouver de nouveaux débouchés. Concernant ce dernier point, la Chine a pour objectif l'Asie du sud-est. L'ACFTA (ASEAN–China Free Trade Area) instaurée en 1^{er} janvier 2010, a établi une zone de libre-échange comprenant 11 pays membres (10 pays de l'ASEAN plus la Chine). Il en résulte une suppression des droits de douane entre les membres de l'ASEAN et la Chine. De fait, l'accroissement des échanges entre les pays d'Asie du sud-est et la Chine a fait qu'un certain nombre de membres de l'ASEAN ont préféré utiliser le Yuan chinois pour réaliser leurs échanges dans cette zone. Grâce à la création de cette organisation, le 1^{er} trimestre de 2010, la croissance de l'exportation de l'ASEAN vers la Chine est de 48%. Dans le même temps, les exportations de la Chine vers l'ASEAN augmentent de 55%. Si la Chine parvient à assurer la suprématie du Yuan pour l'ensemble des échanges entre les pays d'Asie, le volume des échanges entre ces mêmes pays en sera accrue (la suppression des droits de douane et l'utilisation d'une monnaie commune facilitant les échanges).

Toutefois, à l'heure actuelle, les échanges avec les pays de l'ASEAN ne permettent pas encore d'écouler le surplus de production de la Chine. On peut espérer cependant que la création d'une zone de libre-échange entre la Chine et l'ASEAN, sera à l'origine de nouvelles opportunités, et permettra de trouver un nouveau marché aux produits chinois. (A noter que les exportations de la Chine en 2009 ont diminué à peu près de 20%, à cause de la crise).

Avec le développement économique de la Chine, le pays a besoin de plus en plus d'énergie : pétrole, charbon, produits minéraux etc.

Il faut que la Chine organise une plus grande coopération avec les pays du centre de l'Asie et du Moyen-Orient. Depuis l'année 2009, la Chine est devenue le premier importateur de pétrole d'Arabie Saoudite, ce qui confirme bien l'accroissement des énergétiques de la Chine.

La Chine a acquis des sociétés pétrolières au Kazakhstan. C'est le cas par exemple de l'entreprise PetroChina Company, qui a acquis PetroKazakhstan inc. en 2005. Le gouvernement du Kazakhstan est d'ailleurs en train de construire deux oléoducs permettant d'acheminer le pétrole vers la Chine. En Asie du sud, la Chine a construit des ports maritimes afin de raccourcir la distance de transport pour l'importation du pétrole de Moyen-Orient, (Gwadar au Pakistan, Yangon et kyaukpyu au Myanmar, Chittagong au Bangladesh, Sihanoukville au Cambodge, Hambantota au Sri Lanka).

Depuis les années 80, le taux de la croissance de l'économie et de PIB de la Chine augmente chaque année (cf. : schéma 1 et schéma 2). Les productivités sont beaucoup plus élevées avec un faible de coût de main d'œuvre. Des investissements directs étrangers sont venus en Chine profiter de la croissance de l'économie. Et outre, la Chine joue aujourd'hui un rôle de locomotive pour la croissance de nombreux pays émergents d'Asie. À cause de la sous-évaluation du Yuan, l'excédent

commercial de la Chine entraîne souvent des conflits entre la Chine et les États-Unis. Aujourd'hui, La Chine doit faire face aux pressions des États-Unis pour une réévaluation du Yuan.

La forte croissance économique sur la Chine a des impacts sur la politique chinoise (notamment en ce qui concerne la politique du taux de change).

Aujourd'hui, la Chine est donc devenue un partenaire commercial important des États-Unis, du Japon et des autres pays émergents d'Asie. Depuis les années 90, la croissance des exportations chinoises est plus rapide que dans les autres zones géographiques (cf. : schéma La croissance des exportations et des investissements sont stimulés par le faible coût du travail. (Mais depuis la crise financière, la Chine va augmenter sa consommation intérieure, ce qui implique que les salaires seront augmentés aussi.)

Les investissements considérables et la faiblesse de coût de travail sont des facteurs essentiels de la forte croissance chinoise.

La forte croissance introduit trois enjeux stratégiques :

1/Les pays étrangers (États-Unis, Japon etc.) ont fait des investissements en Chine pour l'implantation de leurs entreprises, afin d'en faire profiter leur marché intérieur américain et japonais etc.

2/Les exportations des différentes zones géographiques sont en croissance très rapide vers la Chine, même s'il est vrai que, les produits « made in China » ont gagné des parts de marché aux pays développés. De plus les exportations des pays développés vers la Chine ont fortement accéléré du fait de la spécialisation internationale. (Par exemple : le coût d'un jouet Barbie est de 1€ /unité, la Chine a vendu 2€ / unité aux États-Unis, puis les américains ont vendu plus de 20€ dans les magasins de Shanghai pour les chinois.)

3/Aujourd'hui, ce sont les États-Unis qui profitent le plus de la forte croissance de la Chine. Ils implantent leurs entreprises en Chine et réexportent les produits vers la Chine.

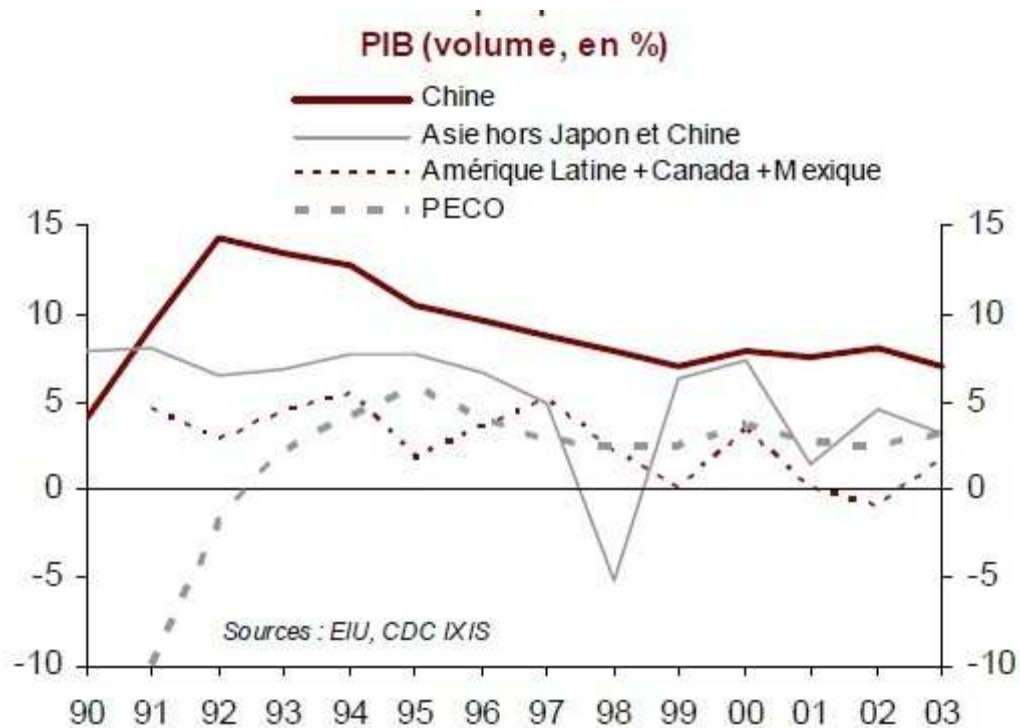


Schéma 1

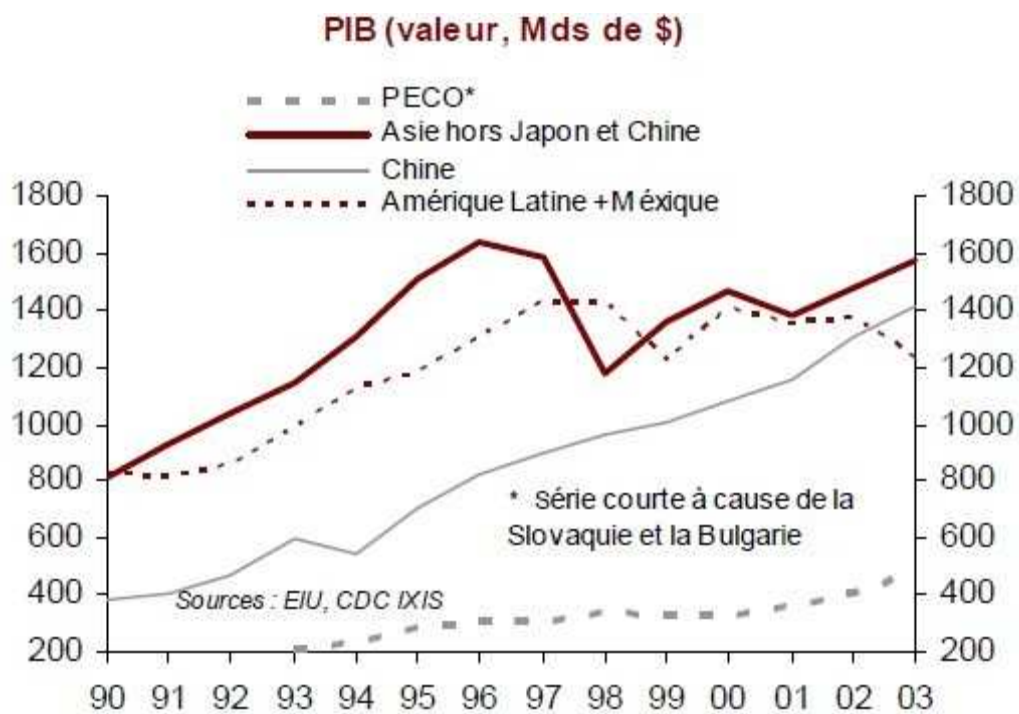


Schéma 2

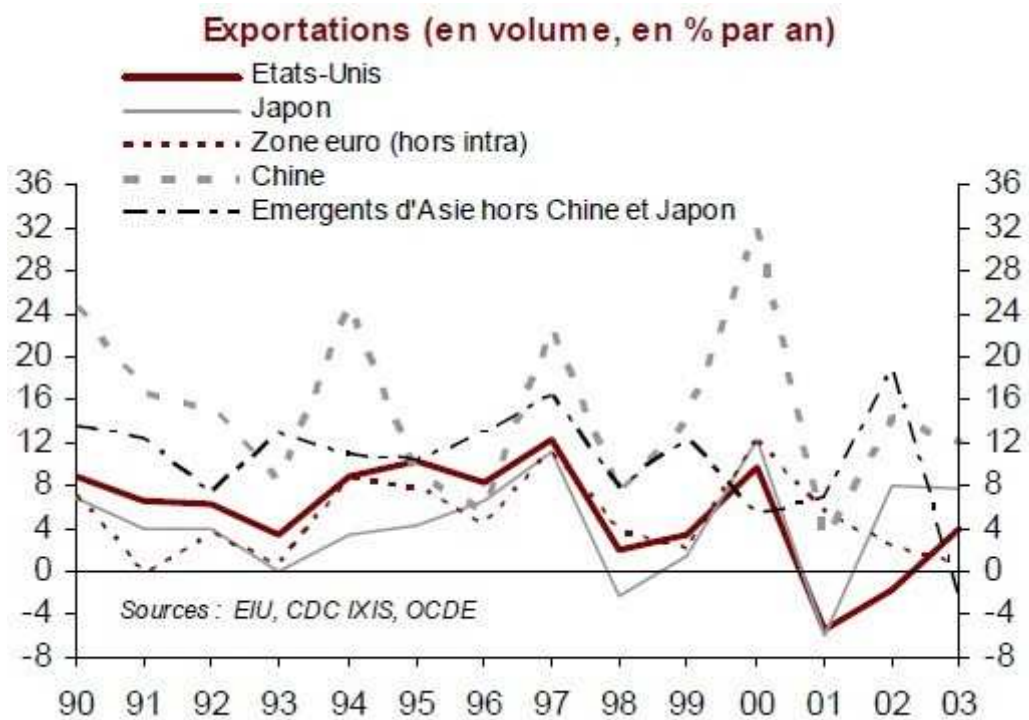


Schéma 3